



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4942

Attribution de subventions de fonctionnement à 2 associations dans le cadre de la santé, au titre de l'année 2019 pour un montant total de 15 000 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme FAURIE-GAUTHIER Céline

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINNE (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/4942 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 2 ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DE LA SANTE, AU TITRE DE L'ANNEE 2019 POUR UN MONTANT TOTAL DE 15 000 EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon poursuit, à travers différents dispositifs, ses actions en faveur de l'amélioration de l'état de santé de ses habitants. Elle s'appuie également sur un réseau associatif porteur de projets dont les objectifs sont orientés vers la prévention, l'éducation à la santé ainsi que l'accès aux droits de santé et aux soins pour les publics en difficulté.

Le Conseil municipal a ainsi attribué des subventions à diverses structures œuvrant dans le domaine de la santé : lors de la séance du 20 mai 2019 au titre du volet santé de la convention territoriale du contrat de ville 2015/2020 de l'agglomération lyonnaise (délibération n°2019/4801) et dans le domaine de la prévention santé et l'accompagnement de personnes en situation de précarité ou fragilisées (délibération n°2019/4802) ainsi que lors de la séance du 1^{er} juillet dernier au titre de la réduction des risques sanitaires (délibération n° 2019/4932) .

Le rapport exposé aujourd'hui a pour objet de compléter, pour l'exercice 2019, l'attribution de subvention pour deux projets dont l'instruction n'était pas complètement aboutie à l'échéance des précédentes délibérations.

Aussi, je vous propose de répondre favorablement aux demandes de subventions suivantes :

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	<i>MONTANT VOTE en 2018</i>	<i>BUDGET ACTION 2019</i>	MONTANT PROPOSE pour 2019	LIGNE DE CREDIT
<i>Manifestations autour de la prévention santé</i>					
A L'EAU MNS 60 rue Christian Lacouture 69500 BRON	"Village Santé" installé place Bellecour du 4 au 6 octobre à l'occasion du Run in Lyon : communication et échanges pour un public très large autour de la santé, la nutrition et la pratique du sport.	10 000 €	47 830 €	10 000 €	41925
<i>Prévention des addictions</i>					
KEEP SMILING 3 rue Baraban 69006 LYON	Permanence d'accueil, écoute, information et orientation, au local de l'association, sur la prévention des addictions pour les usagers des milieux festifs.	5 000 €	25 425 €	5 000 €	41937
TOTAL GENERAL		15 000 €		15 000 €	

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2019/4801, n° 2019/4802 et délibération n° 2019/4932 du 20 mai 2019 ;

Vu l'avis du Conseil des 2^e et 6^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission affaires sociales - solidarité - santé - droits des citoyens ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 15 000 euros, dans le cadre de la santé, sont allouées aux deux structures précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.

- 2- La dépense en résultant, soit 15 000 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours :
- 10 000 euros sur la ligne de crédit 41925, nature 6574, fonction 512 après transfert de 1 129 euros à partir de la ligne de crédit 41936, nature 6574, fonction 025 ;
 - 5 000 euros sur la ligne de crédit 41937, nature 6574, fonction 512.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, la Conseillère municipale
déléguée,

Céline FAURIE-GAUTHIER